

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRALONG
N° 2013/09/18**

Nombre de conseillers

En Exercice	15
Présents	13
Votants	14
Pouvoir	01
Absents	02
Exclus	00

Date de Convocation :

29/07/2013

Date d’Affichage :

30/07/2013

OBJET :

**Délibération sur le
SCOT SUD LOIRE**

Séance ordinaire

L’an deux mille treize, le cinq septembre,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Marc MASSACRIER, Maire.

Etaient présents : Mr Marc MASSACRIER, Mme Michèle PERRIN, Mr Yves PLACE, Mr Jean Romain SUCHERE, Mr Clément PINAY, Mme Florence DUPUY, Mr Gérard DERVIEUX, Jean-Paul GAY, Mr Yves GUILLOT, Yémété BRICAUD, Mme Jacqueline BREAT, Mr Louis LO SARDO, Didier PINAY.

Absence excusée : Mr Eric MICHARD Mme Pascale BRUNELIN.

Monsieur Didier RODIERE a été nommé secrétaire.

Monsieur Marc MASSACRIER, Maire de Pralong, rappelle que le SCOT Sud Loire a été annulé précédemment, et qu’un nouveau SCOT a été élaboré. Ce nouveau document a été mis à disposition de tous les membres du Conseil Municipal courant juin 2013, et qu’à ce jour il est souhaitable de se prononcer sur le nouveau SCOT Sud Loire.

Le Conseil Municipal après étude de ce nouveau SCOT, s’abstient à l’unanimité, sur le nouveau SCOT Sud Loire.

Ont signé au registre tous les membres présents
Certifié conforme à l’original
A Pralong le 05/09/2013

Marc MASSACRIER
Maire de PRALONG



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201790-20130905-2013-09-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/09/2013

Publication : 05/09/2013